

LE SITE DE BRION A SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL (Gironde)

Problématique de recherche, état des questions en 1987

Situé à mi-chemin entre Lesparre et Pauillac, sur la frontière entre le Bas-Médoc et le Haut-Médoc, le site de Brion se présente comme une plate-forme oblongue de 18 ha environ qui domine le Marais de Raysson de quelques mètres dans son angle nord-ouest.

Les cartes pédologiques et géologiques du secteur rendent compte de cette situation topographique et de l'environnement marécageux du site et traduisent quelques aspects de la morphogénèse récente de l'estuaire girondin dont la découpe, jusqu'à la fin de l'Antiquité, était sans doute très différente de ce qu'elle est actuellement, Brion pouvant alors être baigné par les eaux d'une *ria*.

Connu depuis longtemps en raison de sa possible assimilation avec *Noviomagus* de Ptolémée (II, 7, 7), Brion a fait l'objet jusqu'en 1984 de recherches ponctuelles (*Gallia*, 43, 1985, p. 234) qui ont eu le mérite de fixer la chronologie et de donner quelques idées sur l'organisation générale du site. La fouille programmée, commencée en 1985, et menée par la Direction régionale des Antiquités Historiques avec l'association "Les amis du site archéologique de Saint-Germain-d'Esteuil", et avec le concours d'André Coffyn et de Louis Maurin, a porté essentiellement sur deux secteurs : une double zone d'habitat gallo-romain au centre du site, fouillée extensivement dans le cadre d'un chantier-école régional, et un théâtre antique réoccupé et remodelé à la période médiévale pour l'installation d'une maison forte (fig. 45).

I. — La fouille du secteur central.

a. Zones 1 et 2.

Commencée lors de la première campagne en 1985, la fouille des zones 1 et 2 s'est poursuivie en 1986 dans trois directions (fig. 46) : d'une part, l'extension du décapage mécanique qui a porté la surface ouverte à environ 1 800 m² et a permis de compléter notablement le

plan des structures observées précédemment; d'autre part, la fouille en extension de secteurs préalablement choisis en fonction de leur intérêt propre ou de leur représentativité supposée pour l'ensemble des deux zones; enfin, un certain nombre de sondages profonds, le plus souvent limités à quelques mètres carrés destinés à établir la stratigraphie complète du quartier, notamment en ce qui concerne la période de construction des îlots et les séquences chronologiques qui ont précédé cette construction.

La première constatation qui s'impose au vu des résultats des deux campagnes menées à bien dans le secteur central est l'extrême arasement des structures. Cet arasement, lié à la mise en culture des terrains, est poussé à un point tel que sur l'ensemble du bâti mis au jour, une seule pièce avait conservé son sol d'occupation et que partout ailleurs les structures sont à l'état de fondations ou même de tranchées de fondations. C'est dire que le plan d'ensemble que l'on peut décrire n'est qu'un plan de fondations qui, pour intéressant qu'il soit, ne permet pas d'établir l'articulation fonctionnelle exacte des bâtiments.

Cependant, par rapport à l'image que l'on pouvait se faire de l'organisation de l'espace en 1985, la vision de l'ensemble a considérablement changé : alors qu'il apparaissait comme évident que les deux bâtiments principaux (dont on trouve des exemplaires morphologiquement très proches sur la partie haute du site) constituaient les lignes de force principales de l'urbanisme (parallélisme, orthogonalité, module à peu près identique), l'image prévaut maintenant d'un découpage du terrain en "lots" préalable à l'édification des bâtiments. On observe un bon exemple de ce type de découpage marqué sur le terrain par des murs d'enclos en pierre, dans la zone 2. La concomitance de cet éventuel lotissement général du site et l'adoption très large d'un module de bâtiment standardisé (enfilade de trois ou quatre pièces s'ouvrant sur une galerie-façade bordée par une pièce en saillie sur façade latérale) donne à penser que l'on a affaire à une urbanisation fortement dirigée laissant peu de place à l'initiative personnelle, si ce n'est dans le détail des dispositions intérieures de chaque îlot.

Une première étude du mobilier découvert permet de proposer les datations suivantes : construction des îlots à l'époque claudienne et abandon-destruction dans la deuxième moitié du II^e siècle (avec cependant la présence sporadique dans les niveaux supérieurs d'éléments plus récents, en particulier quelques monnaies du III^e siècle).

Un secteur de la zone 1 avait livré, en fin de campagne 1985, les premiers éléments d'une occupation antérieure à la construction de l'îlot. Il s'agit d'un horizon caractérisé par des structures en négatif (trous de poteaux et calages), des plaques-foyers en argile montées sur radier de tessons de poteries concassées et de coquilles d'huîtres. Le niveau d'occupation correspondant à ces aménagements et un sol de

terre battue avec épandages de cendres et de charbons de bois. Dans d'autres secteurs, des dispositions semblables ont permis de s'assurer que cette occupation était généralisée à l'ensemble du quartier central. Le mobilier céramique qui a servi de radier à certaines de ces plaques-foyers incite à dater l'horizon de la période augustéenne tardive et de la période tibérienne (fig. 48).

b. Zones 3, 9 et 10.

A l'issue des deux campagnes de 1985 et 1986 menées sur le secteur central et en fonction du mauvais état de conservation des vestiges architecturaux gallo-romains, nous avons décidé de faire porter la fouille en 1987 sur un secteur où ceux-ci semblaient avoir été préservés des travaux agricoles, sur la partie la plus élevée du site.

L'implantation choisie avait été préalablement éclairée par une fouille ancienne, montrant la présence d'un important bâtiment orienté nord-sud, par un sondage profond exécuté en 1984 qui avait livré une stratigraphie complète et par une campagne de photographies aériennes au printemps 1987, qui détecta la présence d'une accumulation dense de structures architecturales.

A la suite d'un grand décapage mécanique sur 1 200 m² environ, trois unités architecturales ont été individualisées (fig. 47) :

- au sud-ouest, une maison (zone 3), composée de quatre petites pièces distribuées autour d'une cour interne et d'une plus grande pièce accolée au sud. L'édifice s'ouvre sur une cour, limitée à l'ouest par une lame du socle calcaire retaillé (fig. 49).

- au centre (zone 3 et 10), un ensemble composite de bâtiments qui n'ont été fouillés que très partiellement.

- au nord-est (zone 9), un grand bâtiment, orienté grossièrement nord-sud, rectangulaire, à cloisonnement interne et accosté au nord d'une abside quadrangulaire. Les murs de ce bâtiment sont construits en petits moellons, soigneusement assisés et scandés régulièrement d'arases de tuiles plates retouchées et de carreaux de terre cuite.

Le reste des murs des zones étudiées en 1987 est de la même facture que ceux des zones 1 et 2, moellons jointoyés au mortier en parement et colmatage intérieur de tout-venant calcaire et bain de mortier.

Contrairement à ce que nous pouvions espérer, l'état de conservation des vestiges n'est pas meilleur que dans le quartier central du site. Sur la totalité des emprises fouillées en 1987, une seule pièce avait conservé son pavement d'*opus signinum* en place.

Cependant, la campagne 1987 a permis :

- de mettre au jour une nouvelle forme de maison sur le site, articulée autour d'une courette centrale; il semble donc qu'il existe plusieurs plans-types,

- de confirmer la présence systématique de murets de clôture et de cloisonnements de l'espace, qui renforce l'idée d'un lotissement du site,
- d'individualiser ce qui peut être un bâtiment public (zone 9), le plan avec cloisonnement interne et l'architecture du grand bâtiment repéré faisant penser à un *podium*,
- de confirmer la chronologie générale de la construction de l'agglomération en dur, située sous le règne de Claude.

Les labours ayant très fortement oblitéré les niveaux gallo-romains dans toute la partie actuellement en prairie, il ne semble pas opportun dans l'immédiat de poursuivre de grands dégagements. Une prospection géophysique, entreprise en 1987, devrait apporter suffisamment de données pour comprendre globalement l'urbanisme du site et l'utilisation du sol. La fouille en extension des niveaux profonds de la zone 3, intéressant la période pré-romaine, est programmée pour les années à venir.

Evidemment limitée pour l'étude des cadres de vie quotidienne en raison de l'état de conservation des vestiges, la fouille des zones centrales a cependant été d'un apport déterminant pour la compréhension de l'occupation de l'espace au cours du I^{er} siècle de notre ère, liée aux processus de romanisation de la région. Romanisation qui apparaît comme tardive (milieu et troisième quart du I^{er} siècle), mais d'autant plus spectaculaire et forte sur le terrain. Après une perdurante longue de cadres de vie issus de la protohistoire jusqu'à l'époque tibérienne au moins, on assiste à la mise en place d'un urbanisme et d'une architecture fortement empreints de règles romaines de manière apparemment très dirigée et très planifiée.

II. - La fouille du secteur du théâtre.

Une opération archéologique a été entamée en 1986 sur la réoccupation médiévale du site de Brion. Les observations faites sur le terrain depuis plusieurs années avaient permis de constater la présence des vestiges d'un habitat médiéval implanté à l'extrémité sud de l'"Ile de Brion", qui a laissé sa trace dans la microtoponymie (toponyme voisin "Le Castet") et surimposé sur le théâtre.

a. le monument antique.

Seul monument de ce type connu en Gironde, le théâtre est de taille moyenne (grand diamètre : 55 m) et possède des caractéristiques originales (fig. 50). Implanté en terrain plat, il est entièrement construit en maçonnerie, formant un hémicycle régulier et doté d'un mur de scène, il possède à la fois certains caractères des théâtres urbains et d'autres qui l'apparentent davantage à ceux des sanctuaires ruraux.

Autour d'une *orchestra* relativement grande (diamètre : 10,50 m), dont le sol est formé par l'affleurement calcaire, la *cavea* se développe en quatre anneaux concentriques qui correspondent peut-être à deux *maeniana* (on ne peut pas l'affirmer pour l'instant, les murs de précincton n'étant pas conservés). Destinés à supporter les gradins dont il ne reste aucune trace (ils étaient peut-être en bois ?), les deux anneaux supérieurs sont reliés par des séries de murs rayonnants remblayés par un mélange de terre et de mortier, le troisième est formé par une voûte basse, elle aussi peut-être remblayée, tandis que la travée inférieure forme une maçonnerie pleine.

La couronne extérieure de la *cavea* est conservée sur une élévation variant de 0,50 m à 2,50 m (les parties les mieux préservées sont protégées par un important déblai accumulé depuis l'abandon et la destruction progressive du théâtre). Elle est construite en petit appareil calcaire jointoyé au fer qui alterne avec quelques assises de briques. Les accès aux gradins se faisaient par un système de sept entrées disposées de façon symétrique : une dans l'axe médian du théâtre et trois de part et d'autre. Ces entrées, marquées par deux pilastres latéraux, ouvraient sur un escalier de pierre (l'un d'eux partiellement dégagé est très bien conservé) donnant accès à la partie médiane de la *cavea* au niveau de la voûte.

Les premières données archéologiques concernant le théâtre permettent de situer sa création après la première moitié du I^{er} siècle de notre ère et envisager un abandon relativement rapide. Cette dernière hypothèse ne pourra être vérifiée que par une étude complète du monument, d'autant plus que l'existence de part et d'autre des extrémités de la *cavea* d'un "décrochement" plaqué sur la couronne externe de la *cavea* dans un axe légèrement différent s'explique mal et pourrait correspondre à une reprise ou une ébauche de transformation du théâtre.

b. la maison forte médiévale

L'habitat castral, qui réoccupe le théâtre (fig. 51), comprend une tour, un corps de logis, une basse-cour et une enceinte. Placée au centre de l'habitat castral, installée en arrière de la scène du théâtre, la tour se présente comme un bâtiment carré de 10 m de côté à l'extérieur pour 7,50 m à l'intérieur. Effondrée, elle est conservée sur une faible hauteur (2 à 3 m de haut maximum). Totalement ennoyés dans leur propre effondrement, n'apparaissent pour l'instant que les murs sud, est, ouest dans leur partie supérieure et un pan du mur nord. Ces murs, larges de 1,20 m, semblent posséder un parement extérieur soigné et un blocage interne de pierres et de terre.

A quelques mètres au sud de la tour se trouve un second bâtiment, le corps de logis. Beaucoup plus vaste, et il est installé dans un axe nord-sud sur l'*orchestra* et sur la travée inférieure de la *cavea* du théâtre. De forme rectangulaire (23 m de long x 7,50 m de large extérieur), il est doublé à l'ouest par une sorte de galerie accolée (15 m de long, 3,50 m de large extérieur) (surface totale 225 m²) et se compose de quatre pièces. Ce bâtiment est conservé sur une élévation moyenne de 1 m à 1,50 m. Comme la tour, il est complètement pris dans la masse de son effondrement. Ses caractéristiques permettent de l'identifier à la partie résidentielle de l'habitat castral.

Situé au nord-est de la tour en dehors du théâtre, ce qui pourrait être la basse-cour couverte, sur une surface de plus de 300 m², l'extrémité nord du promontoire calcaire, dominant de 1 à 2 m la partie centrale de l'"Isle de Brion". Elle est perforée de nombreuses structures : silos, trous de poteaux, trous d'extractions de meules dont certaines, cassées, sont restées en place. Dans cette zone, un décapage complet du calcaire, où les structures apparaissent en négatif, sera effectué au moment choisi de la fouille. Pour l'instant, sa couverture d'humus ne permet pas la réalisation d'un premier relevé, mais la protège du lessivage provoqué par les pluies (et les curieux).

L'ensemble des structures castrales se trouve naturellement isolé par l'existence, autour de l'île de Brion, du marais de Raysson décrit encore au début du XVIII^e siècle sur la carte de Masse comme "inondé et impraticable la majeure partie de l'année". Mais il semble avoir existé une sorte d'enceinte autour de l'habitat castral. Tout à fait originale, elle est formée par la combinaison d'ouvrages de terre et de réutilisation des structures antiques. Il est probable que l'arc de la *cavea* a constitué une protection pour l'ensemble tour/logis, tandis que le mur de scène contre lequel la tour s'appuie a pu renforcer cette protection. Les insuffisances évidentes de ces défenses préétablies ont été compensées par le creusement d'un fossé et la construction d'un talus à l'est, à l'ouest et au nord du théâtre.

Cette "enceinte", qui fera l'objet d'un relevé topographique et d'une étude, se présente comme une structure complexe, originale, mais aussi précaire et peu élaborée qui tendrait à plaider en la faveur d'une occupation relativement brève de l'habitat castral et qui contraste avec le caractère soigné de l'ensemble tour-logis.

Les résultats obtenus lors des premières campagnes de fouille permettent d'établir que nous avons affaire à une réelle réoccupation après un long abandon du site, resté fréquenté mais non habité, entre la seconde moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle par une maison noble.

Sylvie FARAVEL et Pierre GARMY

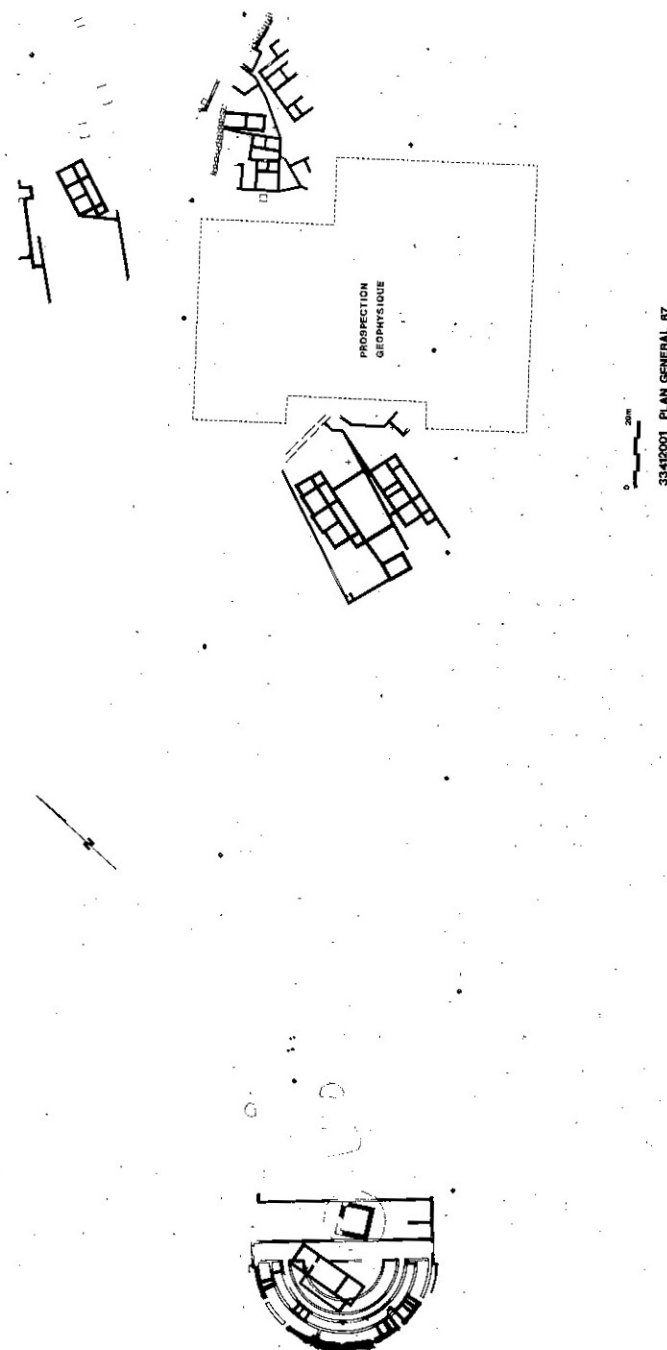


Fig. 45. — Plan général des structures du site connues en 1987.

Fig. 46. - Relevés des zones 1 et 2.



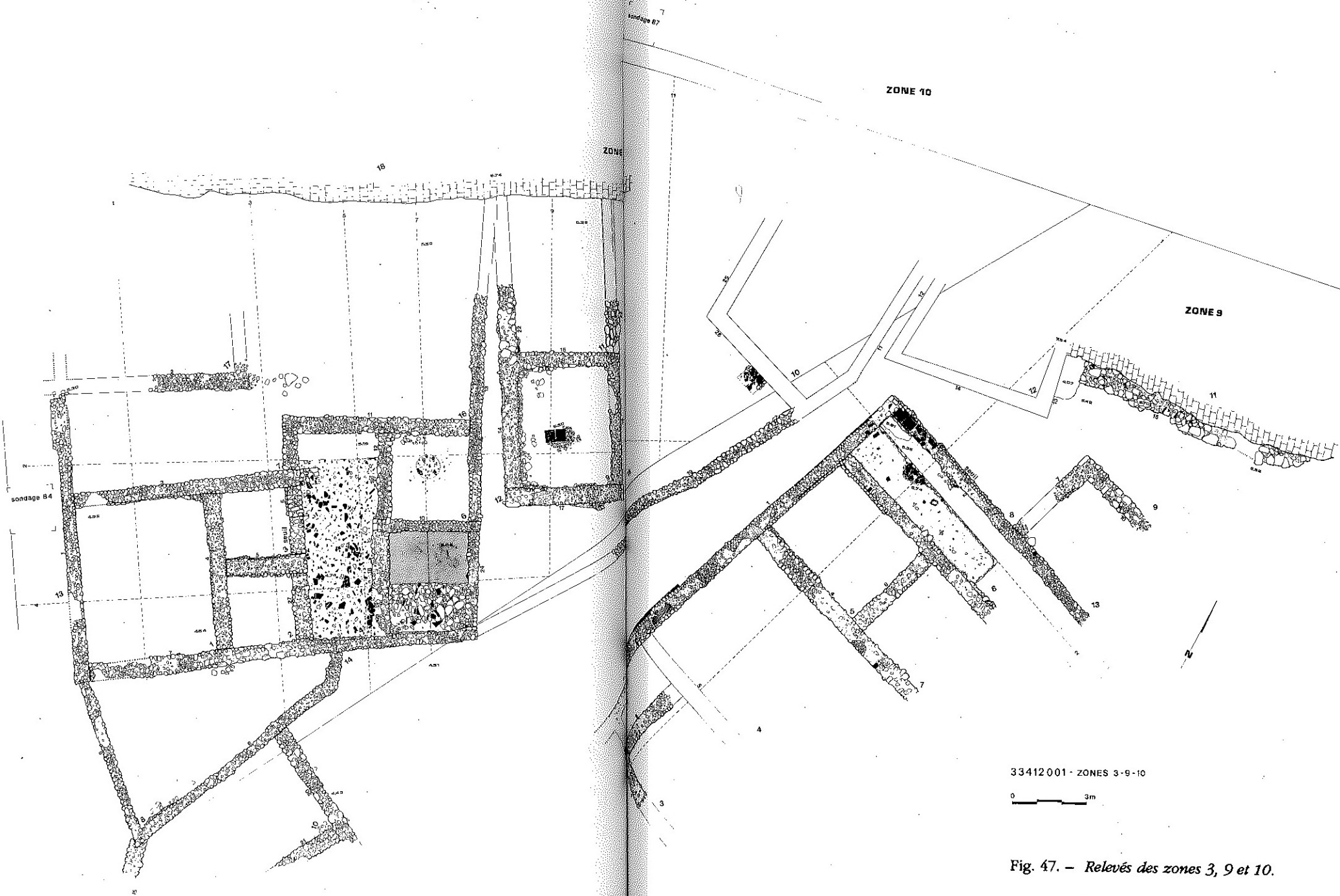


Fig. 47. – Relevés des zones 3, 9 et 10.



Fig. 48. – Vue de la zone 1 prise du nord; au premier plan, niveaux augusto-tibériens.



Fig. 49. – Vue de la zone 3 prise de l'est.

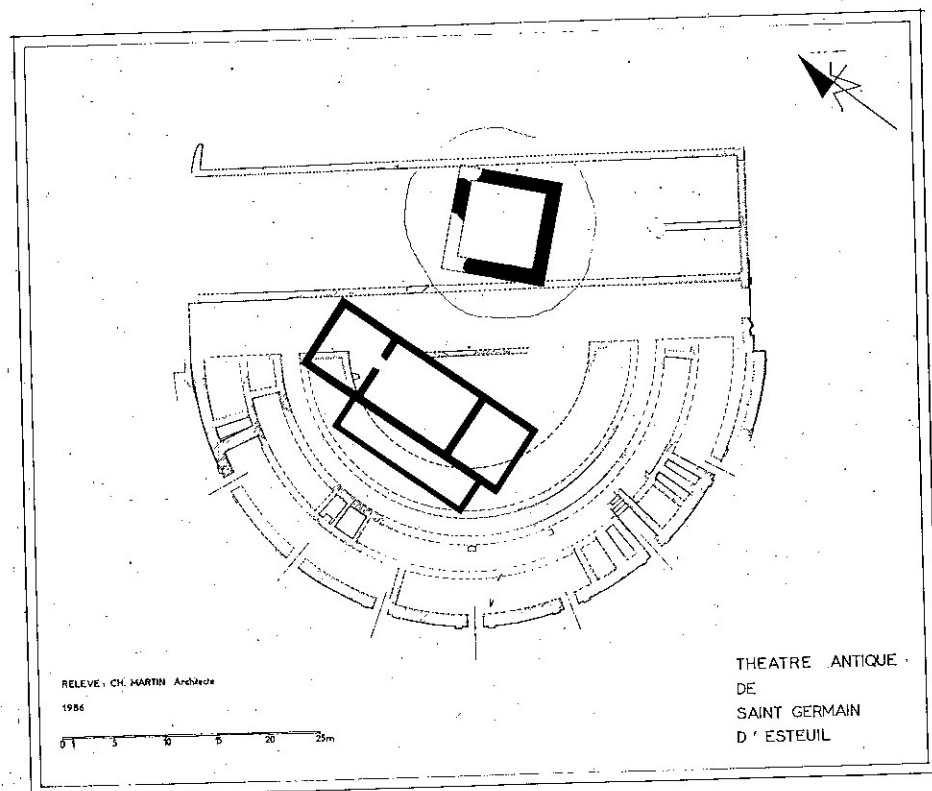


Fig. 50. — Relevé du théâtre (en hachuré) et de sa réoccupation médiévale (en noir).



Fig. 51. — Vue générale de la maison forte médiévale prise du sud-est.